

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Carcassonne, le 17 mars 2023

### **Situation hydrologique du département de l'Aude : une sécheresse historique qui annonce un été difficile**

Le Préfet de l'Aude a pris l'initiative de réunir dès ce mois de mars le premier comité de gestion de l'eau (CGE) de la saison 2023 pour faire un point sur la situation hydrologique du département et échanger avec les acteurs concernés sur la prise de premières mesures de restriction des usages de l'eau.

La veille, jeudi 16 mars, s'était tenue une réunion spécifique inter-départementale (Ariège, Aude, Haute-Garonne, Tarn) pour partager une photographie de la situation très préoccupante de l'état de remplissage des barrages des différents secteurs du Lauragais, de la Montagne Noire et des Pyrénées ariégeoises et échanger sur les actions envisagées ou déjà mises en place afin de gérer la pénurie.

A l'échelle du département de l'Aude, depuis septembre 2022, le rapport à la normale des précipitations est déficitaire pour tous les mois. Dans ce contexte, l'indice d'humidité des sols est très bas, en particulier dans l'Est du département. Son évolution atteste de conditions sèches en place depuis la fin du mois d'avril 2022.

Les niveaux d'enneigement observés à l'échelle du massif Pyrénéen sont très faibles, proches des minimums historiques. Ainsi, ce manteau neigeux participera insuffisamment à la recharge des masses d'eau.

Les niveaux aquifères se situent également à des niveaux bas, et l'absence de recharge automnale se fait fortement ressentir sur l'ensemble du territoire.

L'hydrologie générale rencontrée sur l'ensemble du bassin de l'Aude est donc particulièrement déficitaire. Si les pluies observées ces derniers jours ont permis d'humidifier les sols et de favoriser la repousse, elles n'auront aucun effet sur la recharge des réserves.

**Le stock des réserves d'eau du département est donc anormalement bas et n'a pas bénéficié cet hiver de recharge probante.**

**Dans ce contexte, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, le Préfet de l'Aude a décidé de placer l'ensemble du département de l'Aude en situation de vigilance** et le bassin versant de l'Agly ainsi que la nappe du plioquatenaire en alerte renforcée, ceci en coordination interdépartementale avec le Préfet des Pyrénées-Orientales.

Cette situation de vigilance est une première étape avant la mise en œuvre éventuelle de restrictions des usages ; par ce placement en vigilance, les autorités souhaitent sensibiliser tous les usagers de l'eau à la grande situation de sécheresse dans laquelle se trouve déjà le département et inciter chacun, dès à présent, à faire preuve de responsabilité et de solidarité dans ses usages de l'eau.

**En l'état actuel de la situation climatique et hydrologique rencontrée, l'été 2023 à venir apparaît comme particulièrement sévère. Des mesures de restrictions précoces et significatives sont à prévoir dans les prochaines semaines ou mois.**